

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

REGIE DES TRANSPORTS DU BAS-RHIN

REGIE DES TRANSPORTS DU BAS-RHIN
Place du Quartier Blanc/67 964 STRASBOURG CEDEX 9
Tél. : 03 88 76 63 04 ou 03 88 76 63 74
Fax : 03 88 76 66 55

Préambule

Au 1er janvier 2015 a été créée la Régie des transports du Bas-Rhin dotée de la seule autonomie financière pour gérer l'activité exploitée directement via des marchés publics. Selon ses statuts, la Régie des transports du Bas-Rhin a pour objet d'assurer la gestion du service public industriel et commercial des transports publics non urbains, réguliers et à la demande, du département du Bas-Rhin et notamment le service des transports scolaires.

Elle permet notamment le pilotage des missions suivantes :

- fonctionnement du réseau de transport non urbain de voyageurs,
- mise en œuvre de la compétence transport public non urbain de voyageurs,
- expertise des questions relatives à la mobilité.

Le budget transports est scindé en deux parties avec :

- le budget annexe de la Régie des transports, pour gérer l'activité exploitée directement via des marchés publics
- le budget principal du Département, pour gérer l'activité de transport liée à la Délégation de Service public du Bassin de Strasbourg

Depuis le 1er janvier 2017, la compétence en matière de transport interurbain, à la demande et scolaire est exercée par la Région Grand Est.

La compétence en matière de transport scolaire lui a été déléguée par le département pour la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 août 2017, date à laquelle la Région Grand Est sera pleinement compétente conformément à la loi NOTRe.

I. L'année 2016 pour le réseau 67

Le Réseau 67, qui maille le territoire en complément du réseau ferré existant, affiche une fréquentation de haut niveau par rapport aux autres réseaux d'autocars départementaux, ceci grâce à une offre tarifaire très avantageuse (depuis la tarification unique à 2€ en 2012) et un réseau de bonne qualité (fréquences, qualité du matériel roulant, information voyageurs, billettique, ...).

La régie des Transports du Bas-Rhin retrace l'activité des lignes du réseau 67 dont l'exploitation est confiée à des opérateurs privés sous forme de marchés public. L'activité des lignes exploitées sous forme de délégation de service public sur le bassin de Strasbourg est donc exclue.

En 2016, le trafic total sur le Réseau 67 s'élève à 3 775 549 voyages dont 796 048 ont été effectués dans le cadre du périmètre de la régie des transports (soit 21,2 %). Ces chiffres sont à mettre en rapport avec l'offre de transport proposée puisque les lignes régulières en dehors de la DSP représentent un volume kilométrique annuel de l'ordre de 1,5 million de kilomètres, contre 4,2 millions de kilomètres sur le périmètre de la DSP.

Le trafic 2016 est globalement stable avec une baisse de 0,37 % par rapport au trafic 2015.

Néanmoins, cette baisse est à mettre en relation avec la hausse conséquente intervenue sur l'ensemble des tarifs du réseau 67 au 1^{er} septembre (passage du titre unitaire de 2€ à 2,50 € et augmentation de + 25 % de l'ensemble de la gamme tarifaire).

Par ailleurs, la rentrée de septembre 2016 a également vu intervenir la modification de nombreux services réguliers :

- Restructuration importante des lignes 541 « Le hohwald – Barr », 316 « Lembach – Wissembourg », 314 « Lauterbourg – Wissembourg »
- Suppression de la ligne 251 « Oberhasslach – Urmatt »
- Suppression de la ligne 401 « La Petite-Pierre – Diemeringen »
- Suppression de la ligne 402 « Sarre-union – Diemeringen »
- Suppression de la ligne 254 « Saulxures – St-blaise-la-roche »
- Suppression de la ligne 255 « Ranrupt – St-blaise-la-roche »

Les dépenses de fonctionnement des lignes du réseau 67 (en dehors de la DSP) ont été pour 2016 de 5,06 M€ TTC.

L'année 2016 pour le transport scolaire

Le Département du Bas-Rhin a assuré le transport pour l'année 2015-2016 de plus de 41 000 élèves de la maternelle jusqu'à la fin du lycée, ceci à travers 286 lignes scolaires et 43 lignes du Réseau 67. Ce sont plus de 600 autocars qui sillonnent quotidiennement notre département.

La rentrée 2016 a été marquée par l'extension de la participation des familles aux coûts du transport scolaire pour les collégiens. Seuls les élèves du primaire ont donc encore un accès gratuit au service.

Ainsi, la participation des familles a généré en 2016 une recette directe de 1,5 M€ TTC liés à l'activité de la régie.

Les dépenses globales relatives au transport des scolaires s'élèvent à 29 M€ TTC annuels, soit un peu plus de 725 € par élève et par an.

II. Les éléments financiers

Dépenses : 31,8 M€

(dont 18,1M€ pour les marchés de transports scolaires et 5,06M€ pour les marchés de transports Réseau 67)

Recettes : 34,0 M€

(Il convient de noter que la principale recette est la recette provenant de la subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe Régie des transports du Bas-Rhin d'un montant de 31,3M€. Les autres recettes représentent, quant à elles, 2,7M€)

La réglementation et la délibération prise en décembre 2015 nous imposent de reverser l'excédent de la Régie des transports du Bas-Rhin au budget principal, ce qui sera effectué dans le cadre de la décision modificative n°1 de l'année 2017.